

Arrêté ministériel n° 2009-76 du 13 février 2009 fixant les conditions de constitution des conseils d'orientation des établissements scolaires

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	13 février 2009
Publication	Journal de Monaco du 20 février 2009 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématiques	Établissement public ; Education

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2009/02-13-2009-76@2015.08.22>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 20 février 2009

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2009/Journal-7900>